



NON A LA SUPPRESSION DE L'ÉMISSION VERT DE RAGE : L'INFORMATION SUR LA SANTÉ PUBLIQUE DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE

SOLIDAIRES RATP dépose son premier droit d'alerte pour danger grave et imminent lié à la pollution de l'air, dans les enceintes ferroviaires du Métro et du RER, le 11 février 2013. Les conséquences de celle-ci n'impactent pas uniquement les travailleurs/euses de la RATP, mais les usagers/res également.

La RATP a toujours refusé les expertises indépendantes pour une raison évidente, contrôler sa communication, sans souffrir d'aucune contradiction.

En utilisant tous les outils à disposition des organisations syndicales, nous avons pu rendre visible cette pollution invisible y compris dans le débat public. C'est ce travail rigoureux qui a permis la rencontre avec l'équipe Vert de rage.

Durant quatre mois, avec l'ensemble des militants et militantes de SOLIDAIRES RATP, nous avons mesuré au poste de travail des conducteurs/trices de Métro et de RER l'exposition aux particules fines, avec un protocole précis défini par des scientifiques.

L'engagement des salarié-es a été facilité, car l'émission Vert De Rage est diffusée sur France 5, une chaîne du service public audiovisuel.

Depuis la conférence de presse à la Maison du Climat, la RATP multiplie sa communication, elle opère des mesurages dans différentes stations et gares, les partis politiques s'emparent du sujet, des organisations syndicales ont été reçues par une commission de l'Assemblée nationale.

La diffusion de l'émission Vert de Rage sur la pollution de l'air a eu un impact considérable sur la prise de conscience des usagers/res et des travailleurs/euses. L'audiovisuel public, donc la première mission est d'informer, a ici totalement joué son rôle avec une enquête minutieuse permettant à tous et toutes d'appréhender la situation.

Ce travail d'information est d'autant plus indispensable qu'il permet de nourrir le débat politique et judiciaire. A la suite de la diffusion de ce numéro de Vert de Rage, des combats et des actions ont été lancés (assignation du préfet de Paris au Tribunal et plainte à la Commission européenne).

Avec le projet de fusion de l'audiovisuel public, et le contrôle exercé par certains milliardaires sur les médias privés, les attaques contre une information pluraliste et indépendante se multiplient de façon inquiétante.

Rappelons que l'information est un bien public, que nous devons préserver. Le travail de médias comme France Télévisions et Radio France, avec des émissions comme Vert de Rage

ou La Terre au Carré notamment, permet aujourd'hui d'informer sur la santé publique et de nous faire réfléchir sur les enjeux climatiques et environnementaux.

L'Association Henri PEZERAT, l'Union syndicale SOLIDAIRES, le SNJ et le syndicat SOLIDAIRES RATP et l'ensemble de leurs militant-es s'opposent à la fermeture de l'émission Vert De rage. Nous avons besoin de médias publics à la hauteur de l'urgence écologique !

Paris, 10 juin 2024

Contacts presse :

Association Henri PEZERAT

Annie THEBAUD-MONY

06 76 41 83 46

SOLIDAIRES RATP

François-Xavier AROULS

06 63 43 25 24

Union syndicale SOLIDAIRES

Murielle GUIBERT : 06 63 44 20 07

Julie FERRUA : 06 01 96 70 63

SNJ

Antoine CHUZEVILLE

06 21 77 28 33